

Solidarité avec les salarié·es de Musea

Une soixantaine de personnes se sont rassemblées à côté du tribunal des prud'hommes de Paris le 19 février 2026. Voir le billet [« Non à la répression à Musea »](#). Le délibéré sera rendu le 19 mai.



Après l'audience, une camarade de Musea était interviewée par Le Média pour y parler de répression syndicale, des prestataires, des conditions de travail au Louvre et de la lutte !

À retrouver à partir de la 13^e minute du journal des luttes.

